

— Avec le soutien —

« THE BATTLE »

Participez au Pitch The Battle : 3 min pour convaincre, édition 2024 !

Organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire,
et ses partenaires dans le cadre de La Grande Aventure d'Entreprendre

**CET EVENEMENT EST OUVERT AUX APPRENTIS, LYCEENS, ETUDIANTS DE MAINE-ET-LOIRE
PORTEURS D'UN PROJET ENTREPRENEURIAL**

Objectifs :

- Développer et démontrer votre aisance orale devant un large public
- Saisir l'occasion de pitcher votre projet entrepreneurial
- Décrocher un prix The Battle, face au jury et au public

Calendrier :

- **Avant le mardi 30 avril 2024** : transmission de la fiche de candidature et de la vidéo de présentation par mail à thebattle@maineetloire.cci.fr

Pour les équipes sélectionnées :

- **Mardi 14 mai 2024** : Session de coaching (à la Maison de la Création et Transmission d'Entreprise d'Angers)
- **Mardi 4 juin 2024** (à Terra Botanica à Angers) lors de la Grande Aventure d'Entreprendre 2024 Pitch en deux temps :
 - Pitch de l'ensemble des équipes l'après midi
 - Pitch de 2 équipes finalistes à la soirée de clôture.¹

CONTACT - QUESTIONS

⇒ Dorine GABORY : thebattle@maineetloire.cci.fr ou 06 31 45 69 10

REGLEMENT

⇒ Veuillez prendre connaissance du règlement ci-dessous

¹ Une attestation de présence peut être remise à chaque jeune pour sa participation à la session de coaching et à l'évènement GAE. Cette attestation pourra être donnée aux employeurs ou établissements scolaires pour justifier de leur absence si nécessaire.

REGLEMENT « THE BATTLE » 2024

Candidatures :

The Battle est ouvert aux porteurs d'un projet entrepreneurial qui remplissent les conditions suivantes :

- Etudiants, lycéens et apprentis, scolarisé.es dans un établissement du Maine et Loire
- Agés de 15 à 31 ans
- En équipe de 2 à 5 personnes, ou seul.e

Les équipes/personnes qui auraient déjà été candidates The Battle lors d'une précédente édition peuvent éventuellement soumettre une nouvelle candidature pour un autre projet. Mais leur candidature ne sera pas prioritaire vis-à-vis des autres candidats.

Engagements des candidats :

Les candidats s'engagent à :

- Se présenter pour pitcher leur projet le 04/06/2024 dans le cadre de la GAE (sous réserve d'avoir été retenus pour participer à THE BATTLE)
- Etre couverts par les assurances de l'établissement d'enseignement en matière d'accident du travail et/ou de responsabilité civile – ou –être détenteurs d'une responsabilité civile

Les candidats autorisent la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire à utiliser sur ses supports de communication (dont son site Internet et les réseaux sociaux) des photographies et clips vidéo les représentant dans le cadre de l'événement 2024 « La Grande Aventure d'Entreprendre ».

Cette autorisation d'exploitation de leur droit à l'image est consentie à titre gratuit.

Les candidatures seront retenues selon les critères suivants :

- Avoir transmis la fiche de candidature complète et la vidéo de 30 secondes avant le 30 avril 2024.
- Décrire un projet entrepreneurial (académique admis) bien formalisé
- Exprimer des motivations en ligne avec la finalité The Battle
- Priorité est donnée aux équipes
- 10 candidatures maximum seront retenues

Les équipes sélectionnées seront évaluées lors de l'événement en deux temps :

- Pitch de l'ensemble des équipes l'après-midi du 4 juin 2024, dans le cadre de la Grande Aventure d'Entreprendre 2024, devant le jury The Battle
Une grille de notation permet au jury de départager les équipes et de sélectionner les équipes finalistes. La grille de notation est présentée aux équipes sélectionnées lors de la session de coaching du 14/05/2024. Le jury est indépendant et souverain.
- Pitch des 2 équipes finalistes lors de la soirée de clôture, départagées par le public

REGLEMENT « THE BATTLE » 2024 (suite)

Composition du jury The Battle :

- Représentants des partenaires The Battle : EPA, Pépite, UCO, Les Entrep', Crédit Mutuel d'Anjou, FFB49
- Membres « experts » de l'entrepreneuriat (Coachs, chefs d'entreprises, ...)
- Anciens lauréats The Battle

Confidentialité - Organisation :

- Quel que soit le professionnalisme des intervenants à cette manifestation, ni les organisateurs, ni les membres du jury, ni les partenaires ne sont en mesure de garantir les candidats contre les risques éventuels liés à la confidentialité et leurs conséquences.
Les organisateurs dégagent toute responsabilité quant à la protection des idées, brevets, modèles ou marques inventés par les candidats.
- En s'inscrivant à The Battle, tout candidat déclare expressément avoir pleinement conscience des risques de divulgation de tout ou partie de son projet ou entreprise dans le cadre de ce concours, déclare expressément décharger les organisateurs et les partenaires de toute responsabilité à cet égard.
- Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables de l'éventuelle interruption momentanée ou définitive du concours pour quelque cause que ce soit. L'organisateur se réserve le droit d'apporter les modifications dictées par les circonstances ou la force majeure. Les candidats s'interdisent toute réclamation ou demande de dédommagement à ce sujet.

Protection des données personnelles :

Les données personnelles recueillies lors de votre candidature font l'objet, par la CCI de Maine-et-Loire (« CCI »), d'un traitement informatisé destiné à la gestion de votre candidature et de votre droit à l'image, et sont intégrées dans les fichiers de la CCI. Vos données sont destinées à la CCI, au comité de sélection (partenaires, élus, collaborateurs CCI) et aux financeurs. Conformément à l'article 32 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, nous vous informons que le défaut de communication de ces données aura pour seule conséquence de ne pas nous permettre de prendre en compte votre demande de candidature. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, vous pouvez accéder aux données à caractère personnel vous concernant et les faire rectifier ou effacer. Vous disposez également du droit de limitation et le cas échéant, d'opposition du traitement de vos données. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le DPO (délégué à la protection des données personnelles) de la CCI par mail à dpo@maineetloire.cci.fr. La politique de protection des données personnelles de la CCI est détaillée dans sa charte accessible sur son site internet.